

Anomalie prêt immobilier

Par **RECAPET VIRGINIE**, le 30/11/2016 à 13:07

Bonjour,

Suite à des RDV auprès de courtiers pour s'informer sur l'intérêt d'un rachat de prêt immobilier contracté avec le Crédit Mutuel Enseignant en 2006 nous avons appris qu'il y avait une anomalie. En effet, les assurances affectées aux deux prêts à des taux différents (3.20% et 2.95%) ont été inversées lors des prélèvements pendant 10 ans (le contrat n'a pas été respecté) si bien que le CME nous doit environ 1300 euros. Il nous propose de les rembourser. Un courtier nous a dit que, dans un tel cas de figure, il était possible d'obtenir la déchéance des taux d'intérêt. Confirmez-vous cette hypothèse? Quelles sont les démarches à suivre?

En vous remerciant par avance pour votre réponse.